

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 28 (1894)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Per.

85 686

Le Rambeau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Mai 1894.*Ce journal paraît une fois par mois.*

*On s'abonne chez M^{le} Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger*

SUR LES MUSÉES DU JURA BERNOIS

(SUITE) - TRAMELAN

Tramelan possède un commencement de musée destiné à l'enseignement secondaire.

Comme dans toutes les collections naissantes, il y a les principaux représentants de la faune de la contrée avec quelques pièces intéressant l'histoire du pays. Il me rappelle ce qu'était le musée de St. Imier en 1875, et l'on ne peut douter de le voir s'agrandir et progresser en raison de la prospérité de l'école secondaire. La salle destinée aux collections est bien aménagée dans le nouveau bâtiment scolaire et les soins que ces collections réclament ne leur seront pas épargnés de la part des membres du corps enseignant et de quelques personnes de la localité, amateurs d'histoire naturelle.

La faune des vertébrés du Jura compte les principaux sujets, comme un beau chevreuil abattu dans les Côtes du Doubs, un jeune sanglier, une loutre, un blaireau, des renards et autres hôtes des forêts et des bois, qui figurent bien dans la vitrine des mammifères.

Ses oiseaux sont plus nombreux, malgré la diminution de la gent ailée dans les pâturages et les sapinières des Franches-Montagnes. Une remarque générale à toutes les collections naissantes, c'est le manque d'indications précises sur la provenance et la capture des sujets, date d'apparition, etc., qui sont toujours utiles à la science aussi bien qu'intéressantes pour tout le monde. Le bel exemplaire d'aigle royal acquis récemment ne provient pas du Jura, ce qui serait sinon impossible, du moins exceptionnel, mais des Alpes du Valais. Ses petits nocturnes, tels que hiboux, hulottes, effraies, noctuelles, sont par contre du pays. Les passereaux comptent quelques sujets intéressants, comme le jaseur de Bohême qui, dit-on, n'est pas très rare à l'approche de l'hiver dans les Franches-Montagnes. Le loriot du musée ne provient pas de la contrée; il serait intéressant de l'y découvrir. Quelques variétés curieuses de pigeons sont élevées dans le pays (Pigeon indien noir et Pigeon étourneau de M. Mathey). Le cincle figure également, mais sans indication de provenance. Quelques gallinacés, échassiers et palmipèdes proviennent de la plaine suisse.

La collection d'insectes n'est pas encore faite à Tramelan, qui a l'avantage de posséder un entomologiste distingué, connaissant mieux que les hommes de science les insectes du Jura et spécialement ceux des Franches-Montagnes. Espérons que le fruit de ses patientes et précieuses recherches sera conservé au pays, et avant tout à Tramelan, où les naturalistes pourront apprécier les particularités de la faune entomologiste de cette région élevée. Il faut en dire autant de la flore de

ce plateau, que connaissent également bien quelques personnes dont les noms seront chers à la science, pour peu qu'elles veuillent bien consigner leurs observations et leurs trouvailles dans les recueils scientifiques ou dans les collections.

La géologie des Franches-Montagnes a toujours été un peu négligée, malgré les caractères propres à cette région. Quelques observateurs en ont indiqué des traits isolés. Ce sont Mathéy, ancien géomètre à Delémont, et M^r Eugène Mathéy, de Bramelan, qui ont souvent accompagné et renseigné Gressly et Greppin dans le pays. C'est au premier de ces observateurs qu'on doit la découverte de la belle station oxfordienne de la Batouratte, sur le sentier des Reussilles à Montfaucon, et qui est le type, dans le Jura, du terrain à chailles inférieur. Dans une petite excavation du sol, une sorte d'emposien, d'où l'on a extrait de la marne, il y a des chailles marno-calcaires remplies de fossiles un peu déformés, il est vrai, mais bien moulés dans tous les détails de leur ornementation. Une série trop incomplète de ces fossiles figure dans les collections de Bramelan, à côté d'autres pièces du même terrain, également à découvert dans les abords de l'étang de la Gruère. *Ammonites cordatus*, *Pholadomya exaltata*, en sont les formes les plus caractéristiques. (A suivre.) L. Rollier.

LE YAMA-MAÏ

(SUITE ET FIN)

Le papillon éclôt environ 60 jours après la métamorphose en chrysalide et représente un lépidoptère de la plus grande beauté. Il a une grandeur moyenne de 7 centimètres et possède toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Sa vie n'est pas de longue durée : aussitôt après l'accouplement, il pond ses oeufs et meurt.

La chenille, l'une des plus belles du genre *Attacus*, est grosse, bien rayée et porte sur le dos une sorte de carapace ; elle n'inspire pas ce dégoût que l'on éprouve en général pour ses congénères. Le cocon est jaune-verdâtre ; la longueur totale du fil est estimée à plusieurs kilomètres. La soie qu'on en tire offre une grande résistance et présente l'avantage incontestable de ne pas se brûler dans l'opération de la teinture. Lorsqu'il est encore habité et que la chrysalide est vivante, le cocon est doué d'une grande sensibilité et il se remue au moindre attouchement ; la chaleur elle-même suffit à produire le même effet.

Les différents états par lesquels passe le Yama-Maï sont tous plus intéressants les uns que les autres ; l'élevage du ver est facile : il n'a pas du tout l'humeur vagabonde qu'on lui attribuait et il s'accoutume sans peine à la reclusion si la nourriture ne lui fait pas défaut.

D'après les observations de M^r Gruet, tout fait supposer que le Yama-Maï pourra supporter sans trop de difficultés les nouvelles conditions de vie dans lesquelles il a été placé. Un premier élevage vient de réussir ; il reste à voir ce que deviendra la seconde génération, mais nous avons confiance dans le savoir-faire de M^r Gruet et nous le félicitons de ses succès. La section de Fleuvier du Club Suvaissien, en le nommant membre honoraire, est persuadée que si notre pays est une fois affranchi de l'étranger pour la production de la soie, c'est à l'habile éleveur de Renan qu'il le devra. Il s'agit maintenant d'intéresser notre population à cette entreprise et nous faisons des vœux pour qu'elle s'en occupe avec l'enthousiasme qu'elle mérite.

Paul Rochat.

NOUVEAUX OBJETS LACUSTRES EN BRONZE

Nous recevons de M^r Vouga, le savant et habile explorateur de la station lacustre de la Gène, les lignes suivantes :

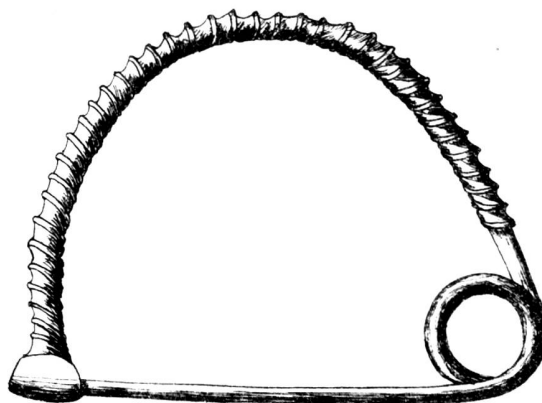
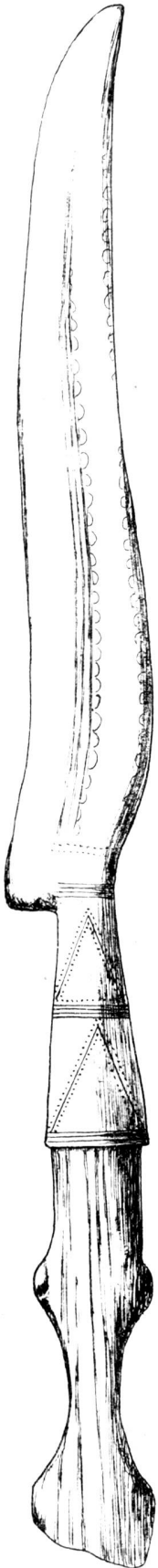
"Voici pour le Rameau de Sapin les dessins de deux objets en bronze.

"L'un, de M^r Alb. de Meuron, représente un fort beau couteau en bronze gravé, à douille avec son manche en bois, provenant d'Hauteville. Ces couteaux ne sont pas communs chez nous, mais c'est la première fois, je crois, qu'on en trouve un avec le manche en bois ; par la dessiccation, le bois s'est courbé, les précautions nécessaires n'ayant pas été prises assez tôt. Il eût fallu le tremper aussitôt dans une solution d'alun ou dans de l'huile de lin, puis le servir.

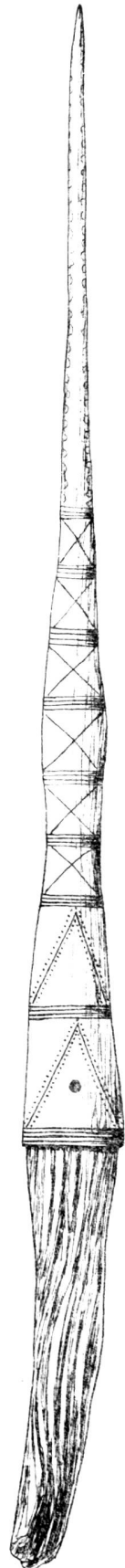
"Il a été trouvé des manches en bois de cerf pour couteaux à soie et d'autres couteaux ont manche et lame fondus d'une seule pièce en bronze ; mais je pense qu'à l'ordinaire on employait surtout la corne, et comme cette substance disparaît complètement au bout d'un certain temps, cela explique pourquoi nous trouvons si peu d'outils et instruments emmanchés ; j'ai fait la même observation à la Gène pour les objets de fer.

"Le second dessin est de M^r Albert Vouga et représente une fibule assez rare de Font, près Estavayer."

E. Vouga.



Fibule de Font
près Estavayer.



LE PREMIER PROFESSEUR DE BOTANIQUE D'AGASSIZ

(SUITE ET FIN)

"La Municipalité délibérant est parfaitement convaincue qu'il existe dans la commune des assemblées dont il s'agit, et que M^r. le ministre Fixar, suffragant de M^r. le pasteur Marendaz, en était le chef. Pour faire finir ce désordre, elle décide d'envoyer une députation à M^r. Marendaz pour le prier de renvoyer son suffragant."

"Voilà comment nous faisons connaissance de Marc-Louis Fixar, ministre du S^t-Evangile, qui fut à Orbe suffragant du premier pasteur depuis le 1^{er} août 1816 au 5 février 1824.

Malgré le refus du suffragant Fixar de se soumettre à cette sentence, "attendu qu'il ne peut remettre ses fonctions que par les ordres de l'Académie de Sausanne qui l'a placé à Orbe, et de laquelle il relève pour toutes ses fonctions ecclésiastiques," la Municipalité et les pasteurs mettent un tel zèle à exécuter les ordres du Conseil d'Etat, que le pauvre condamné finit par céder à la force et dut subir un exil de deux ans hors du canton, ainsi que plusieurs autres ministres ses collègues, victimes comme lui de leur zèle religieux, malgré la devise "Liberté et patrie" inscrite sur les armes du pays !

* *

Mais cela n'empêchait pas la botanique de réclamer ses droits, et il est certain que toute sa vie, Marc-Louis Fixar s'en est occupé avec cette ardeur que connaissent les vrais amis des plantes.

Une de ses filles nous écrit : "Je sais en effet que mon père était suffragant à Orbe en 1823; il était marié et avait une petite fille; c'est alors qu'il s'est épris d'une grande affection pour M^r. Agassiz fils, (*) et lui a donné des leçons en lui communiquant sa passion pour la botanique. Ils commencèrent un herbier qu'ils ont continué plus tard à Sausanne. Dès mon jeune âge, j'ai toujours entendu mon père parler avec admiration de son cher ami Agassiz; ils ont fait ensemble des courses de montagne et chacun d'eux rapportait des gerbes de plantes à mettre sous presse. Bien que séparés, ils ont toujours correspondu d'une manière suivie, et il doit se trouver dans les papiers laissés par mon père nombre de lettres de M^r. Agassiz."

Nous savons en outre que M^r. Fixar fut chargé, à titre de professeur extraordinaire, du cours de botanique à l'Académie de Sausanne, en 1845; mais la révolution qui eut lieu alors et la réorganisation de l'Académie en 1846, sous le régime Oruey, n'étaient pas pour le conserver. Il fut écarté avec bien d'autres hommes de grande valeur, et comme d'autres aussi il quitta son pays et partit pour l'Amérique au printemps de 1848. Evangéliste à Philadelphie pendant deux ans, puis à New-York, il est mort à l'âge de 83 ans, cher son fils, établi comme agriculteur à Newark-Valley (Etat de New-York).

Une de ses filles devint Neuchâteloise par son mariage avec G. A. Matile, ancien professeur de droit de notre première Académie, qui l'épousa en secondes noces en Amérique, où il est mort après une carrière agitée.

Si le M^r. Abraham Gagnebin, de la Ferrière, s'est fait une célébrité pour avoir enseigné la botanique à J. S. Rousseau et dirigé ses herborisations dans notre Jura, il nous a paru que celui qui en a fait autant pour Agassiz était digne d'avoir une place dans le "Rameau de Sapin", comme il figurera dans la notice du géologue Marcon.

L. F.

(*) Né en 1807, il avait alors 16 ans.